

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LA SANTÉ MENTALE DES ENFANTS ET DES JEUNES (SYNTHÈSE)



02/02/2022



SOMMAIRE

➤ Introduction

I. Les conséquences de la crise sanitaire sur la santé mentale des jeunes

1. Les professionnels de la santé et de l'enfance nous alertent depuis la rentrée scolaire 2020

- Le consensus scientifique autour des enfants
- Les enfants ne sont pas à risque
- Les conséquences des mesures sanitaires observées par les professionnels de l'enfance
- L'illusoire adaptation des enfants
- Des conséquences visibles dès la petite enfance

2. Les services pédopsychiatriques tirent la sonnette d'alarme

- Sur l'ensemble du territoire, les CHU font des constats similaires
- Chez les enfants de 0 à 6 ans
- Chez les enfants de 6 à 12 ans
- Chez les jeunes adolescents et étudiants

3. Les enquêtes révèlent aussi la détresse alarmante des jeunes populations.

II. Les instances gouvernementales et la gestion de la situation critique des enfants et jeunes

1. Les remontées faites par le biais des différents acteurs de l'enfance

- La commission d'enquête de l'Assemblée Nationale
- Le système de surveillance de Santé Publique France

2. Les prises de paroles officielles des membres du gouvernement et conseils

- Le comité d'appui scientifique et les données de Santé Publique France :
- Le rapport du Haut Conseil de la Santé Publique :
- Le rapport de la santé des enfants par la défenseuse des droits
- Le port du masque pour les enfants est également mis en cause car considéré de façon quasi unanime comme source de troubles du développement.
- La mise au point de la SFP sur les prétendues données épidémiologiques alarmantes

3. Des solutions proposées par des experts consultés par le gouvernement

➤ Conclusion



Introduction :

Depuis septembre 2020 de nombreux professionnels de la santé et de l'enfance alertent sur les dégâts psychologiques générés par les mesures sanitaires imposées aux enfants dans la continuité bilan rédigé en février 2020 à cet effet, afin d'attirer l'attention des parents, des personnels scolaires des différentes strates de l'éducation nationale, ainsi que celle des élus locaux comme nationaux.{1}

Malgré une forte mobilisation des parents pour relayer ces alertes, soucieux et inquiets des effets que ces mesures impliqueraient, la majorité de ces institutions sollicitées nous ont ignorés. Et de nombreuses études et enquêtes ont depuis confirmé nos inquiétudes.

Malheureusement la psychologie des plus jeunes a été reléguée au second plan, créant un autre problème de santé publique. Les enfants sont désormais malades sur le plan psychique, à cause d'une maladie qui ne les menace pas, ou du moins de manière infime-

Nous avons donc dressé un état des lieux détaillé des conséquences désastreuses des mesures sanitaires sur leur santé psychologique, exprimées par de nombreux acteurs de l'enfance et en soulignant les prises de paroles officielles des instances gouvernementales qui ne nient pas la situation dramatique des enfants, largement relayée dans les médias de masse d'ailleurs, mais qui pour autant n'ont pas prévu de réelles solutions face à ce problème de santé majeur.

Enfin nous nous sommes attachés à mettre en lumière les différentes propositions faites par des professionnels consultés par le gouvernement.

L'objectif de cette étude est que l'ensemble des Français puisse réaliser la gravité de la situation dans laquelle sont plongés les enfants et les jeunes, et la nécessité d'agir sans plus attendre.

I- Les conséquences de la crise sanitaire sur la santé mentale des jeunes.

1. Les professionnels de la santé et de l'enfance nous alertent depuis la rentrée scolaire 2020.

Le consensus scientifique autour des enfants :

Rappelons que le **Pr DELACOURT président de la Société Française de Pédiatrie (SFP)**, conditionnait la réouverture des écoles à un accompagnement des adultes de cette rentrée de manière positive, précisant :



“Ce sont les adultes qui doivent protéger les enfants d’une possible contamination, tout en préservant des interactions de qualité entre adultes et enfants, ainsi qu’entre les enfants eux-mêmes.”

Il expliquait que les enfants paient aujourd’hui un lourd tribut à l’hypothèse initiale selon laquelle ils étaient le vecteur principal de la circulation du virus Covid-19, par analogie à d’autres virus alors qu’il est prouvé que *« la quasi-totalité des enfants qui ont été infectés par le Covid-19 l’ont été au contact d’adultes (...) En France, les cas pédiatriques (0-14 ans) représentent 1 % de l’ensemble des cas symptomatiques hospitalisés. »*

Enfin, il précisait que des mesures trop contraignantes feraient perdre sens et engagement au métier exercé auprès des enfants par les assistantes maternelles, les professionnels des crèches et des écoles. {2}

Les professionnels de la santé ont alerté, connaissant bien les vulnérabilités spécifiques des jeunes patients. Et pourtant, malgré les recommandations de la SFP, les mesures sanitaires dans notre pays ont été appliquées de manière mécanique, sans prendre la précaution de mesurer les impacts qu’elles auraient sur la jeunesse. Aucune notion de bénéfices/risques n’a été réfléchi. C’est tête baissée, que le gouvernement a fait appliquer les protocoles sanitaires, changeant quasi toutes les semaines, avec des renforcements durant 2 ans, détruisant la santé mentale des jeunes

Les protocoles sanitaires édictés au cours de ces 2 dernières années montrent, que les recommandations de ce Professeur Delacourt n’ont en rien été suivies. Par ailleurs, les attitudes de certains parents et enseignants pétrifiés par la peur, témoignent de l’inverse de ce qui était préconisé pour préserver les enfants (messages anxiogènes et culpabilisants,...) Nous savons, que les enfants par définition n’étaient pas en capacité de le manipuler et le porter, rendant donc son usage inefficace mais aussi vecteur d’auto-contamination. {6}{7}

Les conséquences des mesures sanitaires observées par les professionnels de l’enfance :

La plupart des professionnels, expliquaient que toute perturbation environnementale précoce pourrait avoir un impact sur le développement cognitif et affectif de l’enfant. Perturber ce développement harmonieux et sécurisé pourrait leur donner comme modèle que l’autre est une menace contagieuse. {10}

“Nous savons que l’enfant, de 6 à 11 ans, est encore loin d’avoir atteint une pleine stabilité dans son développement. Lui masquer ainsi la moitié du visage des journées entières avec la crainte d’une réprimande systématique s’il devait le retirer, est susceptible d’exposer l’enfant à de graves conséquences cliniques aussi bien immédiates qu’à long terme sur les plans somatiques et psychiques : céphalées, complications ORL, affections dermatologiques, troubles de l’attention et de la communication, pathologies psychiques (angoisses, agressivité, terreurs nocturnes, TOC, énurésie...), bégaiement, troubles des apprentissages (lire, écrire)...”, trouble du comportements {12}



D'autres professionnels en psychologie, psychanalyse, pédiatrie et pédopsychiatrie décrivent de **graves perturbations dans le vivre-ensemble et la socialisation, avec la survenue de nouvelles maltraitances au sein des établissements, une condamnation de la tendresse, de l'empathie et un interdit implicite à l'altérité, une entrave au développement relationnel, psychomoteur ainsi que des régressions dans les apprentissages, une fragilisation majeure de l'autorité bienveillante/contenante et de la posture parentale, une perte de repères structurants et des discours paradoxaux.**{18}

Comme l'explique **Marie Estelle DUPONT**, neuropsychologue, psychologue clinicienne et psychothérapeute, il serait judicieux de discerner ce qui est véritablement une violence ou une maltraitance et de quelle manière le fameux "c'est pour ton bien" (ou pire c'est pour mon bien) est une véritable banalisation du mal.{8}

La maltraitance augmente de façon graduelle, avec des protocoles sans cesse renforcés. Désormais les enfants se voient contraints de se faire tester jusqu'à 3 fois par semaine pour accéder à leurs établissements scolaires, qui normalement ne sont pas soumis au passe sanitaire. Le caractère invasif des tests, et la pression psychologique induite par la pratique courante d'un acte médical s'ajoutent au poids qui écrase déjà leurs petites épaules. Les témoignages de professionnels de la santé qui pratiquent ces tests sont évocateurs. Certains s'estiment devenus les bourreaux des enfants qui hurlent et se débattent..{20}

Marie Estelle DUPONT, disait d'ailleurs, que plus on est jeune, plus le cerveau s'adapte. Mais qu'il ne fallait surtout pas placer les enfants en déprivation sensorielle, avec par exemple des parents qui, parfois inquiets du virus, hésitent à les câliner et brident la spontanéité d'une tendresse déterminante pour en faire des citoyens équilibrés, ni violents ni dépressifs ! {8} Par ailleurs, comme elle l'indiquait, l'importance d'une bonne oxygénation, en particulier pour un cerveau en plein développement, apparaît comme une nécessité impérieuse.

Fabienne Kochert, Présidente de l'Association Française de Pédiatrie Ambulatoire indique en Mai 2021, qu'il y avait une nette augmentation par rapport aux années antérieures du nombre d'enfants hospitalisés pour des troubles psychiatriques, des dépressions, des tentatives de suicide, des scarifications chez les jeunes adolescents entre printemps 2020 et printemps 2021.

La question de la confiance en l'autre, se méfier de l'autre, le protéger de nous-même et se protéger des autres avec un discours toujours changeant de la part des adultes en sont des conséquences importantes. Les enfants plus vulnérables et fragiles garderont un traumatisme qui les affectera pour plusieurs années. {26}



2. Les services pédopsychiatriques tirent la sonnette d'alarme.

Sur l'ensemble du territoire, les services pédopsychiatriques des CHU débordent d'enfants ayant fait des tentatives de suicides. Angèle CONSOLI, membre du conseil scientifique expliquait en mars 2021, une augmentation de 80% des consultations dans ces services chez les moins de 15ans.

Le manque de places en pédopsychiatrie date de plusieurs années, et rejaillit à la faveur de la pandémie de Covid. La santé mentale des enfants est durement affectée par la morosité ambiante. *“L'hôpital est submergé d'enfants qui vont mal”*, explique Christèle GRAS LEGUEN, présidente de la Société Française de Pédiatrie.

« On va droit dans le mur si les pouvoirs publics n'investissent pas massivement dans notre secteur » expliquait aussi **Christophe Schmitt, pédopsychiatre** du centre hospitalier de Jury.

Les études sont très inquiétantes, puisqu'elles disent que, quel que soit l'âge entre 4 ans et 15 ans, un tiers des enfants sont anxieux, ou déprimés.

Le Pr DELORME du CHU de l'hôpital Robert Debré, rappelait que ces derniers mois, le nombre de **consultations d'urgence pour des troubles anxieux avait doublé. Dès le mois de novembre 2020, il a lancé une alerte auprès de l'Agence régionale de santé, pour signaler le nombre massif de tentatives de suicides que nous observons depuis le mois de septembre chez les enfants de moins de 15 ans.** {34}{35}

En somme, les mesures sanitaires impactent aussi bien les enfants et les jeunes qui présentaient déjà des troubles que les enfants n'ayant jamais eu d'antécédents

En conclusion, les résultats suggèrent que la pandémie de COVID-19 est associée à de profonds changements dans la dynamique des tentatives de suicide chez les enfants. Et qu'il **est nécessaire de déployer rapidement des stratégies de prévention et d'intervention fondées sur des données probantes pour s'attaquer aux facteurs influençant les tentatives de suicide chez les enfants pendant et probablement après la pandémie.**{38}

Aussi, dès 2021, de nombreux professionnels de la santé et de l'enfance appelaient à la levée du port du masque, mis en cause car considéré de façon quasi unanime comme source de troubles du développement. C'était notamment le cas du Collectif National de Orthophonistes qui pointait du doigt les conséquences désastreuses sur les plans cognitifs et des apprentissages, précisant que *“la communication, le langage, l'état physique et psychique et les apprentissages sont interdépendants*, et de Marie Estelle DUPONT précisait qu'il s'agissait d'une responsabilité et d'une cohérence qui découlent de la connaissance minimale du développement de l'enfant : *“Psychologique, social, cognitif, émotionnel, physique.”* {14}{15}{16}



Dès le mois de juin 2021, la Société Française de pédiatrie, l'Association Française de Pédiatrie Ambulatoire (AFPA) et le Conseil National Professionnel de Pédiatrie (CNPP) se positionnent pour "une fin d'année scolaire avec le sourire". Ils prônaient le retour à l'insouciance des enfants leur semblait urgent et le retrait des masques à l'école primaire un symbole fort d'apaisement pour eux et leurs familles. .{44}

Marie Estelle DUPONT rejointe par **Martin BLACHIER**, ont appelé à la suppression des mesures sanitaires dans une pétition datant du mois de Janvier dernier, rappelant que **la faible létalité du virus chez les mineurs doit conduire nos dirigeants à mettre fin au protocole sanitaire à l'école. Celui-ci causant des dégâts à long terme sur la santé des enfants.**{45}

Aussi face à l'inertie du gouvernement, nous avons analysé les prises de paroles émanant des membres des instances officielles, qui ont pris conscience de la situation assez tôt, sans pour autant mettre en place une réponse adaptée.

III. Les instances gouvernementales et la gestion de situation critique des enfants et jeunes

1. Les remontées faites par le biais des différents acteurs de l'enfance

La commission d'enquête de l'Assemblée Nationale :

Cette commission souligne un point essentiel : celui de la communication du gouvernement et des médias, qui ont largement concouru à plonger l'ensemble de la population dans un état de stress considérable.

Christèle GRAS LEGUEN y précisait qu'il est donc urgent de lancer une communication qui ne reposerait pas sur la peur mais qui chercherait à responsabiliser chacun d'entre nous et sans stigmatiser les jeunes en leur procurant un sentiment de culpabilité à l'égard du malheur qui pourrait frapper leurs aînés. »

Mme Sylvie Tolmont soulignait que le constat dressé est celui d'un paradoxe assez glaçant : si les jeunes sont physiquement moins affectés par le virus, ce sont eux qui subissent les conséquences les plus graves de la crise sanitaire. Augmentation des inégalités, sédentarité, altération psychologique provoquant un profond mal-être, rupture dans la continuité pédagogique, précarité étudiante exacerbée : ce rapport atteste d'une réalité extrêmement grave, avec notre jeunesse qui souffre de maux nombreux et alarmants, qui risquent de déstabiliser dangereusement toute une génération



Le système de surveillance de Santé Publique France :

Publiée le 11 juin 2021, on retrouve dans une communication de Santé Publique France (SPF), que la pandémie de COVID-19 et les différentes mesures qu'elle a engendrées ont impacté la santé mentale de toute la population, dont celle des enfants et des adolescents.

Pour éclairer la décision publique, Santé publique France a mis en œuvre des études spécifiques et renforcé la surveillance : l'étude CoviPrev pour suivre les différentes dimensions de la santé mentale, les bulletins hebdomadaires de surveillance syndromique de la santé mentale, pour mesurer par exemple les gestes suicidaires ou les troubles anxieux à partir des passages aux urgences (Oscour®) ou des consultations SOS Médecins. Une attention particulière a également été portée à des populations spécifiques comme les enfants et adolescents (étude Confeado).{48}

2. Les prises de paroles officielles des membres du gouvernement et conseils

Le mercredi 14 avril 2021, **Emmanuel Macron** a annoncé l'instauration d'un forfait de dix séances prépayées chez un psychologue de ville pour les enfants de 3 à 17 ans.

Il reconnaît lors d'une visite au service de pédopsychiatrie du CHU de Reims (Marne), que nous avons aujourd'hui un problème de santé qui touche nos enfants et adolescents, qui se rajoute à l'épidémie. {51}

Le comité d'appui scientifique et les données de Santé Publique France :

Le Secrétaire d'Etat chargé de la famille et de l'enfance donnait le coup d'envoi des travaux, avec la création d'un Comité d'appui scientifique de la première enquête pérenne sur la santé mentale des enfants, pour une évaluation dans le temps.

Nous pouvons (...) que la crise sanitaire actuelle a impacté la santé mentale des jeunes et a montré la nécessité d'actions pour la prise en charge et la prévention s'appuyant sur des données robustes.

Il est aussi précisé que l'impact de la crise sur la santé mentale des enfants a fait l'objet de plusieurs alertes depuis le début de l'épidémie de la part des professionnels de santé et de l'enfance. Ce qui est enfin reconnu par les services de l'Etat.

Cela dit, au vu de l'urgence à restaurer la santé mentale des plus jeunes, comment accepter de devoir attendre les résultats d'une enquête qui ne s'achèvera qu'en 2023.

Le rapport du Haut Conseil de la Santé Publique soulignait que la France avait des progrès à faire pour mettre en œuvre la Convention internationale des droits de l'enfant, notamment son article 3-1, qui prévoit que « *dans toutes les décisions qui concernent les enfants, (...)*



l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale ». Or, nous constatons que leur intérêt n'a jamais été pris en compte dans cette crise.{54}

Le rapport de la santé des enfants par la défenseuse des droits, publié le 20 novembre 2021, par la **Défenseuse des droits Claire Hedon et de son adjoint Défenseur des enfants, Eric Delemar**, dénonce *“le niveau d'investissement insuffisant que notre société et ses institutions concèdent au bien-être des enfants”*.

Tout le monde de la pédopsychiatrie alerte sur le manque de moyens, on ne peut pas avoir six mois ou un an de délai d'attente pour avoir rendez-vous avec un psy”, relève **M^{me} Hédon**, soulignant le manque de pédopsychiatres, de psychologues dans les centres médico-psychologiques (CMP) et les centres médicaux psycho-pédagogiques (CMPP), qui permettent une prise en charge publique.

Or “une prise en charge très rapide d'un enfant en situation difficile” peut résoudre les difficultés “en quelques séances”, alors que “si on laisse traîner” les conséquences peuvent être graves sur le long terme, y compris “à l'âge adulte”, relève-t-elle.

Le gouvernement a certes pris ces derniers mois différentes mesures, comme le remboursement sur prescription médicale, à partir de 2022, des séances de psychologues dès 3 ans à hauteur de 30 euros. Mais pour les spécialistes, le compte n'y est pas. *“Ces séances sont limitées à 30 minutes, ça n'a aucun intérêt. Aucun psychologue ne fait son boulot en si peu de temps, encore plus avec un enfant ou un adolescent”*, déplore **Mathilde Muneaux** {55}{56}{57}{58}{59}{60}{61}

La mise au point de la SFP sur les prétendues données épidémiologiques alarmantes :

Enfin pour finir, le 27 décembre 2021, les sociétés savantes de pédiatrie s'étonnent de publications récurrentes en contexte d'intensification de la circulation du Sars-cov-2 réclamant de différer le retour à l'école des enfants car pouvant être erronées.

Par exemple, si le nombre des jeunes enfants hospitalisés en lien avec le COVID semble en augmentation, une analyse qualitative des données est indispensable car il s'agit très souvent de bronchiolites dues au Virus Respiratoire Syncytial avec découverte fortuite du SARS-CoV2. Lors de la première vague épidémique en France en 2020, 15% des enfants “COVID +” étaient hospitalisés pour une pathologie sans aucun rapport avec ce virus. Dans le reste de l'Europe également, les pédiatres témoignent que dans ce contexte de très forte prévalence du SARS-CoV2, bien des enfants “COVID+” sont en réalité hospitalisés pour un tout autre motif.

Ils ajoutent que “Les enfants n'ont pas à être considérés comme “la variable d'ajustement” facile à activer quand d'autres mesures perçues comme plus contraignantes pour leurs aînés n'ont pas été appliquées.” {64}

3. Des solutions proposées par des experts consultés par le gouvernement

Consultés dans le cadre de la commission d'enquête de l'Assemblée Nationale, **Serge Hefez, psychiatre et psychanalyste à la Pitié Salpêtrière** à Paris, précisait que notre vigilance, dans



la période à venir, devra s'exercer particulièrement à l'égard des générations des classes charnières, c'est-à-dire le cours préparatoire (CP), la sixième, la seconde et la terminale.

Il indiquait qu'ils avaient appelé dès le début de la pandémie à un **renforcement des moyens humains au sein des écoles** ; or toutes les propositions qu'ils ont émises en ce sens dans le cadre des projets de loi de finances ont été écartées par le Gouvernement. Il souhaite aussi, à l'instar de son collègue **Régis Juanico député de la 1ère circonscription de la Loire**, insister sur la nécessité absolue de replacer notre jeunesse au cœur des politiques publiques précisant *"c'est la condition sine qua non pour éviter que la génération dite covid soit sacrifiée"*.

Il précisait qu'à plus long terme, c'est leur capacité à se faire entendre qui doit être repensée par la **mise en place de consultations généralisées ou la création d'un Parlement des jeunes au niveau national**, sur le modèle de notre assemblée nationale. Étant donné qu'à l'Assemblée nationale, aucune commission permanente ne traite spécifiquement de l'enfance. {46}

Le secrétaire d'État chargé de l'enfance avait demandé à la rencontrer pour entamer un dialogue avec tous les ministères concernés pour voir avec eux quelles propositions pourraient être appliquées ou travaillées. Elle souhaitait rencontrer les différentes institutions ministérielles, obtenir la création de cette délégation, et recevoir les principales associations pour faire le travail avec elles également. {46}

Étonnamment, aucune suite n'a été donnée à cette commission, celle-ci ayant été dissoute.

D'autre part, récemment le Comité d'action Enfance (CEP), indiquait sa volonté de créer un Ministère de plein exercice, regrettant le peu de place accordé à l'enfance dans la campagne présidentielle et mettant en lumière la défaillance des politiques publiques.

Faisant le constat que les enfants peinent pour l'heure à se frayer une place, le CEP, regroupant une centaine d'organismes agissant dans tous les domaines de l'enfance, organisait le samedi 29 janvier à Paris un forum afin de pousser dix mesures d'urgence auprès des candidats.

Le CEP soulignait notamment à cette occasion d'une part le manque criant de pédopsychiatres, médecins scolaires et de personnels en PMI (Protection maternelle et infantile), dont les statuts sont peu attractifs et d'autre part la nécessité de regrouper l'ensemble de la législation, actuellement éparpillée, en un seul code de l'enfance et regrette le silence assourdissant laissant sous-entendre le peu de place accordée à l'enfance dans la campagne présidentielle, alors que les enjeux sont pourtant majeurs. {65}

Conclusion :

Depuis presque 2 ans, la France fait face à une épidémie sans précédent et les décisions inédites prises pour la freiner, sont venues bouleverser notre existence et entraver la santé des enfants, plongés dans une détresse psychologique sans précédent.



Les mesures liées à la COVID-19, censées être exceptionnelles se sont installées durablement, avec des conséquences sur la santé des enfants, et ont généré un deuxième problème de santé publique, auprès d'une population qui n'est pas menacée par l'épidémie. En effet, **plus d'enfants sont morts par suicide pendant la crise sanitaire, qu'à cause de la Covid.**

Si l'enjeu pour les décideurs est de tenter de préserver un équilibre entre la nécessité sanitaire et l'impact sur notre vie en société, on voit qu'il n'existe pas pour les enfants. Les explosions des consultations en service pédopsychiatrique et les statistiques remontées par Santé Publique France en témoignent.

Nous avons eu une lueur d'espoir pour les enfants avec un allègement des mesures qui avait débuté en octobre 2021, jugé prioritaire par Emmanuel Macron, dans le souci de ne pas aggraver les dégâts causés par le port du masque, à l'école, en termes de *"santé mentale"*, qui d'ailleurs précisait qu'outre les conséquences psychologiques, les retards observés dans l'apprentissage de la parole chez les plus petits suscitaient une attention particulière au sommet de l'Etat. En conseil des ministres **Gabriel Attal** insistait : *"Le port du masque, notamment pour les plus jeunes enfants, est loin d'être anodin"*{66}

Si cette levée de mesure n'a concerné que certains départements, elle n'a malheureusement duré que 15 jours. Pire encore, ces enfants déjà extrêmement impactés par les mesures, se sont vu imposer de nouvelles contraintes, avec des protocoles toujours renforcés et l'imposition de tests n'étant pas sans conséquences sur leur santé physique et mentale. Ces derniers conditionnent désormais l'accès aux établissements scolaires, lieux censés ne pas être soumis au passe sanitaire...

Malgré la gravité des dégâts psychologiques, la réponse du gouvernement se limite à la mise en place d'un comité d'appui scientifique avec une surveillance renforcée et la production de bulletins hebdomadaires, analysant les principaux indicateurs issus du système de surveillance spécifique, pour mesurer par exemple les gestes suicidaires ou les troubles anxieux à partir des passages aux urgences ou des consultations SOS Médecins. Au nom d'un principe de précaution sanitaire, nous sommes en train de taire un principe de précaution psychique.

Et pour finir, la solution donnée aux jeunes a été la mise en place d'un numéro spécial pensant qu'ainsi ils pourraient décharger leurs émotions et éviter les passages à l'acte.

En sommes, nous faisons face à une inversion du rapport de responsabilité et des valeurs, en faisant peser sur les jeunes la responsabilité de la contamination des plus âgés, en les culpabilisant. Nous avons inversé le rapport de responsabilités et d'éducation entre les générations.

Pourtant au vu des données épidémiologiques rassurantes à leurs égards, n'est-il pas enfin aux adultes de prendre la responsabilité de protéger les enfants ?

C'est la première fois dans toute l'histoire de l'humanité, que les enfants ont été lâchement poussés en première ligne, payant le lourd tribut de nos peurs.



Ils se taisent, dans la banalisation de la maltraitance qui leur est infligée. Accepter cela n'est ni humain, ni responsable, ni digne d'une société bien portante.

Allons-nous enfin avouer que l'on s'est trompé ou allons-nous persister et continuer à pousser les jeunes vers le précipice ?

Nous devons donner des réponses concrètes à leur détresse, sans plus attendre, avant qu'il ne soit trop tard. La prévention prioritaire à mettre en place consiste à les libérer du port du masque, mais aussi à ne plus faire rejaillir nos peurs sur eux.

Ensuite, nous devons ré installer un dialogue en milieu scolaire, entre le corps enseignant et les parents, ce dernier ayant été totalement rompu au départ de la crise, le sujet des impacts sur la santé des enfants étant devenu tabou.

Aussi, c'est à chacun des acteurs de la vie des enfants et des jeunes, institutions gouvernementales, strates éducatives, et parents, qu'il revient de prendre la pleine responsabilité de les préserver.

Par ailleurs, pour répondre aux dernières actualités, si nous rejoignons les syndicats d'enseignants sur la nécessité d'équiper les établissements scolaires de moyens techniques pour l'aération des locaux, de détecteurs de CO2 et de purificateurs d'air, nous ne pouvons qu'être outrés par leur volonté persistante à vouloir toujours plus de renforcement de mesures.

Si leur demande de fourniture de masques FFP2 leur permet de restaurer un climat apaisé, sans peur au sein des établissements scolaires, alors nous ne pouvons que soutenir leur souhait. D'autre part, si la vaccination permet potentiellement de limiter les formes graves de la maladie COVID 19, puisque celle-ci est accessible aux personnels enseignants, nous pourrions raisonnablement arrêter de s'acharner sur les enfants et envisager de les laisser vivre leur vie d'enfants. Ce dont ils ont absolument besoin pour devenir des adultes équilibrés.

Notre société a besoin de se ressaisir et faire preuve de discernement afin d'avoir des comportements dignes, bienveillants et respectueux envers les enfants.

Il est temps aussi pour cela, que nos décideurs cessent de maintenir ce climat de peur auprès de tous les citoyens. Il serait donc bien venu de remettre un peu d'espoir auprès des Français, qui visiblement sont paralysés au point de ne pas voir que la jeunesse se meurt.

Par ailleurs, le sujet de l'autorité parentale doit être posé, largement piétinée pour des raisons illégitimes.

Qu'il s'agisse de l'instruction en famille, qui sera désormais soumise à dérogation à partir de la rentrée 2022, ou encore de l'autorisation d'un seul des deux parents pour la vaccination, il est clair que le gouvernement se substitue à des décisions qui reviennent normalement de droit aux parents. Ce sont autant de points qui ont des conséquences sur la vie des jeunes citoyens de France.



Aussi, nous avons rédigé ce bilan, pour que tous puissent prendre la mesure de la situation, et qu'en conscience, des décisions soient prises. Nul ne saurait continuer à appliquer des ordres, lorsqu'il sait qu'ils sont préjudiciables aux enfants.

Pour finir, nous travaillons avec l'aide des associations **Enfance & Libertés, Ensemble pour l'Education de la Petite Enfance, le Collectif de Santé Pédiatrique, le Collectif National des Orthophonistes, le Collectif de psychologues Conscience Santé Liberté, et Marie Estelle Dupont**, pour que les autorités entendent la nécessité d'agir au plus vite pour les enfants et acceptent enfin de mettre en place les solutions proposées par chaque acteurs qui oeuvrent dans l'intérêt des enfants et des jeunes.

L'un de nos principaux objectifs étant la volonté d'instaurer un débat public pour les enfants de France, afin qu'ils puissent être considérés et protégés. De plus, comme le comité d'action Enfance, nous interrogeons les candidats à l'élection présidentielle afin de savoir ce qu'ils prévoient dans leur programme pour répondre aux enjeux majeurs de l'enfance, largement impactée par la crise sanitaire.

Nous invitons chaque lecteur à nous contacter, afin de pouvoir nous rejoindre et nous aider pour la cause la plus noble qui soit : celle de tous les enfants, avenir de l'humanité.

Bilan rédigé par Christelle COMET.

Soutenu par Alexis DA SILVA.

[Retrouver la version complète de ce bilan sur notre site internet.](#)